

# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	4
<b>Module 1 : Chercher les mots de Noël</b> (PS) Un écrit fonctionnel pour soutenir la mémoire et pallier l'oubli : la liste et l'imagier .....	8
<b>Module 2 : Connaitre son prénom et celui des autres</b> (PS) Un écrit pour organiser la vie ensemble et informer au sein de la classe : les prénoms de la classe .....	14
<b>Module 3 : Parler de ses réussites</b> (PS) Un écrit pour informer et communiquer avec l'extérieur : le cahier d'exploits et de réussites .....	19
<b>Module 4 : Expliquer en respectant les étapes</b> (MS) Un écrit pour expliquer, faire agir : la règle du jeu .....	24
<b>Module 5 : Participer à une création poétique</b> (MS) Un écrit pour se raconter des histoires et imaginer : le poème et la rime .....	29
<b>Module 6 : Écrire une carte d'invitation</b> (MS) Un écrit pour inviter sa famille : encoder des mots simples .....	34
<b>Module 7 : Écrire le titre de son tableau</b> (GS) Un écrit pour informer : le cartel .....	39
<b>Module 8 : Utiliser la fleur de langage</b> (GS) Un écrit pour jouer avec le langage à partir d'un verbe .....	44
<b>Module 9 : Encoder une phrase complexe</b> (GS) Un écrit pour créer à partir d'une syntaxe imposée .....	49
<b>Contenu du DVD</b> .....	54
<b>Utilisation du DVD</b> .....	56

# Introduction

Je sais le dire, je peux l'écrire



L'école maternelle, constituée en une entité unique, affirme sa place de première école à travers une pédagogie qui repose sur la progressivité des apprentissages et l'adaptation au développement du jeune enfant.

Viviane Bouysse, inspectrice générale de l'Éducation nationale, souligne les attentes en matière de pédagogie du langage : « [...] un équilibre entre ce que l'on peut appeler le soutien au développement, la stimulation des enfants et la préparation aux apprentissages structurés et systématiques qui s'installeront au CP. Pour l'oral, l'accent est mis sur l'individualisation, l'importance des interactions personnalisées et des conversations. Pour l'écrit, on assiste à une revalorisation indispensable. Travailler comme il est indiqué, c'est affermir l'oral parce que l'écrit avec les jeunes enfants s'accroche à l'oral, qu'il s'agisse de la **dictée à l'adulte ou de l'encodage de mots...**<sup>1</sup> »

« **Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions** » met en avant les deux objectifs prioritaires de l'école maternelle : « la stimulation et la structuration du langage oral » et « l'entrée progressive dans la culture de l'écrit ».

**Le langage oral contextualisé** est premier, fondateur. Il permet d'entrer en communication car les jeunes enfants parlent d'abord en situation, en accompagnement de l'action. Cette forme du langage oral est universellement pratiquée ; le langage alors produit est un langage factuel assez limité puisqu'une partie du sens est portée par la situation elle-même.

**Le langage oral décontextualisé** dit « oral scriptural », s'apparente au langage écrit en tant que forme produite hors du contexte immédiatement vécu. Il s'adresse à des interlocuteurs qui n'auront pas toujours les références du ou des auteurs. Il doit donc être précis, cohérent et compréhensible pour raconter, informer, argumenter, demander... Il nécessite un lexique plus précis et le recours à une syntaxe plus élaborée au regard du langage en situation. Il précise la temporalité des actions ou des événements les uns par rapport aux autres. Ce langage explique, il est élaboré : « Comme pour la compréhension, le travail mental d'élaboration nécessaire à la construction d'un texte est invisible pour

les enfants ; il serait nécessaire de le rendre accessible en le pratiquant devant eux.<sup>2</sup> »

**À la fin de l'école maternelle, les enfants savent transformer un énoncé oral spontané en un texte que l'adulte écrira sous leur dictée.**

**L'entrée progressive dans l'écrit** est favorisée par certains usages de l'oral qui s'éloignent de l'aspect pratique et immédiat pour accéder à des formes élaborées, secondes (décrire, expliquer...), qui rapprochent l'oral de l'écrit. **L'enfant s'appuie donc sur le langage oral pour aller vers le langage écrit.**

Au cours de la scolarité à l'école maternelle, la langue écrite devient de plus en plus un objet d'observation, d'investigation et de réflexion notamment en grande section. L'acquisition de notre système d'écriture, alphabétique, nécessite la mise en rapport de la forme orale des mots avec leur forme écrite. L'enfant, pour apprendre à lire et à écrire de manière systématique en cours préparatoire, doit comprendre **le principe alphabétique**, connaître le fonctionnement du système qui code les sons de l'oral. Il faut pour cela qu'il prenne conscience progressivement que les mots qu'il entend sont composés d'éléments (syllabes, phonèmes) qui peuvent être isolés à l'oral ; il doit ensuite découvrir que ces segments oraux sont représentés à l'écrit par des lettres ou suites de lettres, et enfin comprendre les correspondances propres à notre langue. C'est en commençant à écrire tout seuls, en pratiquant des **essais d'écriture autonome** dans un cadre signifiant que les élèves, en partant de leurs formulations orales, appréhenderont de manière efficace la nature et le fonctionnement de la langue écrite<sup>3</sup>.

Cet ouvrage vous propose de mettre en place, deux situations liées, de production d'écrit : la dictée à l'adulte et l'écriture autonome en travaillant de manière parallèle l'entrée dans le code alphabétique.

1. Viviane Bouysse, *Séminaire pôle maternelle académique Montpellier*, 24 février 2015.

2. *Rapport de l'IGEN*, octobre 2011, p. 132.

3. Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, *Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions*, Partie III – L'écrit, Texte de cadrage page 5, 2016.

## La dictée à l'adulte

### Les caractéristiques

Le terme de « dictée à l'adulte » désigne **une situation pédagogique** qui permet aux élèves d'écrire, de produire des textes avant même de savoir maîtriser le geste graphique et de connaître le code de la langue écrite. Pour ce faire, l'enseignant « secrétaire », a délégation d'écriture et rôle de négociateur. D'une part, il écrit pour l'enfant, qui ne peut pas « graphier » tout seul et, d'autre part, il lui fait prendre conscience des exigences qui s'attachent à la forme de l'énoncé.

À travers ce dispositif, l'enfant comprend progressivement que l'écrit est une transcription de l'oral. Placé dans une situation de production orale, l'enseignant engage l'enfant à structurer sa pensée, à acquérir les compétences discursives c'est-à-dire raconter, reformuler, demander, expliquer, décrire, justifier... mais également à comprendre les spécificités de l'écrit (le sens de l'écriture, la notion de phrase, de mot, de lettre, les signes de la ponctuation, le principe alphabétique. Il lui permet de passer du langage à la langue et lui donne les moyens d'accéder ensuite à une écriture autonome.

**On peut distinguer deux formes de dictées à l'adulte** : la première, permet de travailler la cohérence d'un texte, son enrichissement lexical, syntaxique. L'enseignant veille à la qualité de sa calligraphie en écriture cursive. La seconde, à laquelle cet ouvrage est consacré, permet progressivement d'accéder aux premiers écrits autonomes, c'est pour cela que l'enseignant utilise volontairement une écriture en capitales d'imprimerie. Ces deux versants de la dictée à l'adulte sont nécessaires et complémentaires. Nous avons décidé de proposer le travail qui permet l'accès à la production d'écrits autonomes car les programmes mettent cette pratique très en avant.

### Les modalités de mise en œuvre

Les modalités sont variables mais le travail de groupe ainsi que celui en relation duelle sont à privilégier. **Les groupes** homogènes favorisent la participation active de chacun, les groupes hétérogènes permettent aux enfants les moins performants de comprendre l'activité en jeu par le biais de l'observation. Chaque formule a son intérêt propre. Le travail en **relation duelle** facilite la prise de parole pour l'enfant, l'observation et l'analyse pour l'enseignant.

Lors d'une dictée collective, le groupe est installé face à l'enseignant qui écrit sur une grande feuille verticale, nous avons fait le choix d'utiliser un « paperboard » car le support est stable et il peut être déplacé. Durant la dictée individuelle, l'enseignant est assis à côté de l'élève qui le voit écrire.

Chaque production est construite en **plusieurs étapes** : essais, relecture, corrections.

**Un espace dédié** à cette activité est à organiser. Les enfants y seront bien assis, les différents écrits pourront être affichés ou stockés, ils deviendront des écrits référents pour les essais d'écrits autonomes.

### La posture de l'enseignant

Son rôle dans cette activité est très important : l'enseignant veille à l'authenticité des situations qu'il propose. Il doit y avoir un véritable destinataire, un lecteur identifié, une fonction précise à l'écrit.



Dictée collective suite à une sortie au musée.

Il énonce ce qu'il écrit au fur et à mesure, commente la gestion de l'espace-page par rapport à ce qu'il écrit : « Je suis arrivé au bout de la ligne, qu'est-ce que je fais pour continuer ? »

Il encourage avec bienveillance à prendre la parole et guide les enfants de façon exigeante à transformer leur oral en écrit, sollicite les reformulations, sans en changer le sens.

Lorsqu'il relit, il suit avec son doigt et ainsi segmente la phrase en mots, valorise une des caractéristiques de l'écrit : sa permanence.

« En voyant le maître écrire et réécrire, en l'entendant réfléchir à haute voix et expliquer pourquoi telle formule peut être meilleure que telle autre, les enfants entreront dans le travail d'écriture. Cette sensibilisation, cette acculturation devrait commencer en section de petits pour qu'en section de moyens, il devienne possible d'enrôler les élèves dans l'activité de production d'écrit.<sup>4</sup> »

## Les premières productions d'écrits autonomes

### Les caractéristiques

Dans les situations de production d'écrits autonomes, les élèves s'essayent seuls ou en petits groupes à l'**encodage de mots**, puis de phrases. Ce type de tâche les met en position **d'élaborer des hypothèses** sur le fonctionnement du système d'écriture et met en jeu une réflexion sur ce qui s'écrit par rapport à ce qui s'entend, et de recherche par rapport à ce qu'ils connaissent.

La progressivité de l'enseignement à l'école maternelle nécessite de commencer par l'écriture. Les enfants ont en effet besoin de comprendre comment se fait la transformation d'une parole en écrit, d'où l'importance de **la relation qui va de l'oral vers l'écrit**. Le chemin inverse, qui va de l'écrit vers l'oral, sera pratiqué plus tard quand les enfants commenceront à apprendre à lire.<sup>5</sup> »

**Emilia Ferreiro**<sup>6</sup>, pionnière dans ce domaine, a développé l'hypothèse que l'enfant cherchait très tôt à comprendre comment « fonctionne l'écrit » en passant par des étapes successives.

L'enfant qui arrive à l'école ne fait pas de différence entre le dessin, le graphisme et l'écriture. Au cours de la petite section, il commence à comprendre que l'écrit code l'oral et qu'il faut utiliser des formes particulières qui s'appellent des lettres. Cette découverte est initiée par le travail que l'enseignant organise autour du prénom.

4. Rapport de l'IGEN Maternelle, 2011-108, p. 131.

5. Programme 2015.

6. Ferreiro, Emilia – Chercheur-Psycho généticienne – Auteur « *L'écriture avant la lettre* », 2000, Hachette, « *Culture écrite et éducation* », 2002, Retz.

Progressivement, l'enfant intègre que la notion « de mot écrit » renvoie « au mot oral » ; pour autant, il estime que caneton aura moins de lettres que cane puisque le caneton est plus petit que la cane ! Le découpage en syllabes permet le début de l'encodage de mots simples dès la moyenne section.

Après avoir fait le lien entre le sens (« C'est moi ! » lorsqu'il voit son prénom sur l'étiquette) et le tracé, l'enfant commence à envisager que l'on écrit des choses différentes suivant ce que l'on entend. Il entre dans la conception « graphosémantique » de la langue qu'il devra maîtriser à la fin de sa scolarité : les phrases (segmentation de l'écrit) sont constituées de mots (que l'on peut découper en syllabes) organisés avec des lettres. L'ordre des éléments écrits correspond à celui du message oral.

### Les modalités de mise en œuvre

L'activité se déroule en petits groupes. Les essais peuvent se faire de manière individuelle ou en binômes.

Après une phase de verbalisation, chacun écrit selon ses idées et possibilités, en faisant appel à ce qu'il sait écrire ou en sachant aller chercher dans les outils référents de la classe (imagiers, alphabets, abécédaires, lexiques de la classe, prénoms, liste, jours de la semaine, boîte à mots, calendriers, affiches, cahier personnel de langage, cahier de comptines...) l'aide qui permettra l'encodage de tout ou partie du mot.

Pour finir, chaque enfant lit sa production à l'enseignant.

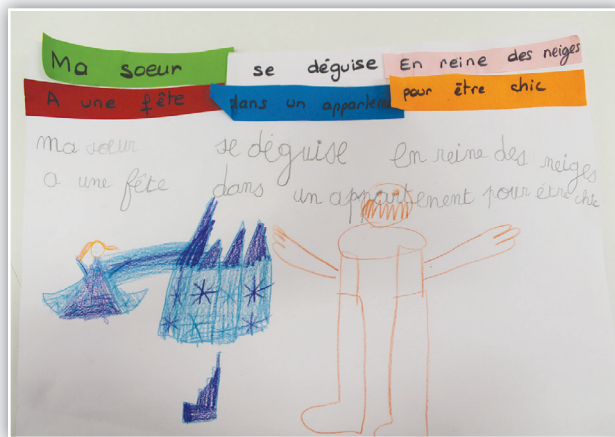
### La posture de l'enseignant

Il recueille les premiers écrits avec bienveillance, accompagne, encourage les élèves dans la découverte et l'application des procédures utilisées (« Peux-tu nous lire ce que tu as écrit ? » « Comment as-tu fait ? »). Il favorise les interactions entre pairs, valorise les efforts, accepte que parfois les élèves mêlent écriture en capitales et écriture en cursive. Enfin il écrit, au-dessous des tentatives de l'élève, le texte correctement orthographié.

## Les outils proposés

### Les modules

Les 9 modules choisis présentent une progressivité de la petite à la grande section. Chaque module propose



De la « phrase étiquette » à la « phrase manuscrite ».

une situation type, déclinable autour d'autres situations de référence en conservant la même trame.

En petite section, l'accent est mis sur la différenciation entre dessin, graphisme et écriture. La reconnaissance de son prénom, puis de celui des élèves de la classe, sera l'occasion de découvrir les lettres.

Le choix de l'encodage à partir de la moyenne section est un parti pris pour ne pas introduire précocement des activités trop formelles sur l'alphabet et les sons, et pour ne pas soumettre les enfants à des pseudoreconnaissances de mots qui ne sont en fait pour eux que des comparaisons d'images.

Pour la grande section, l'enjeu cognitif essentiel réside dans l'acquisition de la capacité à encoder en ayant compris le fonctionnement du code alphabétique, la norme orthographique étant travaillée en cycle 2.

### Les films

Les séances filmées s'intègrent aux modules qu'elles illustrent, de la petite à la grande section. Elles permettent l'observation et l'analyse de la mise en place matérielle, de la démarche pédagogique proposée, du geste professionnel de l'enseignant et de l'activité des élèves.

Un tableau synoptique des séances filmées est disponible en pages 54-55.

## Objectifs visés et attendus en fin d'école maternelle<sup>7</sup>

- Comprendre des textes écrits sans autre aide que le langage entendu.
- Manifester de la curiosité par rapport à l'écrit. Pouvoir redire les mots d'une phrase écrite après sa lecture par l'adulte, les mots du titre connu d'un livre ou d'un texte.
- Participer verbalement à la production d'un écrit. Savoir qu'on n'écrit pas comme on parle.
- Repérer des régularités dans la langue à l'oral en français (éventuellement dans une autre langue).
- Manipuler des syllabes.
- Discriminer des sons (syllabes, sons-voyelles ; quelques sons-consonnes hors des consonnes occlusives).
- Reconnaître les lettres de l'alphabet et connaître les correspondances entre les trois manières de les écrire : cursive, script, capitales d'imprimerie. Copier à l'aide d'un clavier.
- Écrire son prénom en écriture cursive, sans modèle.
- Écrire seul un mot en utilisant des lettres ou groupes de lettres empruntés aux mots connus.

7. Bulletin officiel spécial n°2 du 26 mars 2015.